

COMMENT ...

Dès les premiers jours de votre hospitalisation, puis régulièrement, l'équipe soignante des services de médecine et de soins médicaux et de réadaptation vous proposera **d'évaluer votre douleur à l'aide d'une échelle numérique ou verbale simple** (d'autres outils pourront vous être proposés selon vos capacités).

Pour l'échelle numérique, il suffit de donner une « note » à votre douleur entre 0 et 10. Zéro signifie que vous n'avez pas mal du tout et 10 représente la douleur la plus importante que vous pouvez imaginer. Cette évaluation permettra d'adapter le traitement anti-douleur à votre cas particulier.

De votre arrivée ...

Pas de douleur

Douleur maximum imaginable

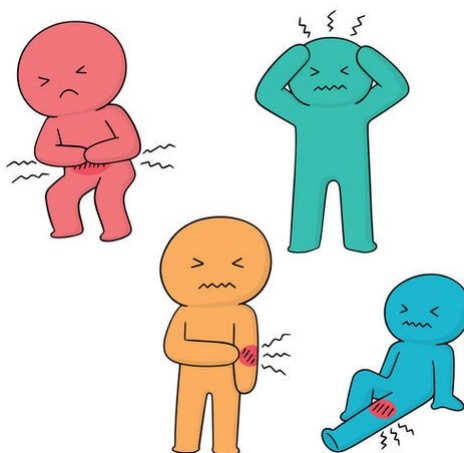


0	1	2	3	4
Absente	Faible	Modérée	Intense	Extrêmement intense

jusqu'à ...

vosre sortie

Votre participation est essentielle :
nous sommes là pour vous écouter, vous soutenir, vous aider.



« Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée... ».
(article L. 1110-5 du Code de la santé publique)

627, avenue Henri et Suzanne Vitrier - 71700 TOURNUS
Tél. 03 85 27 47 67 - Fax 03 85 27 49 69

Centre Hospitalier
Belnay



Prise en charge de la douleur

**MEDECINE
SMR**

Parlons-en

Mise à jour en Novembre 2023

AVOIR MOINS MAL, NE PLUS AVOIR MAL C'EST POSSIBLE...

Au cours de votre hospitalisation, vous allez recevoir des soins. Certains peuvent être douloureux ou désagréables. La **douleur varie** selon le type de soin mais aussi en fonction de votre état physique et moral. **Toute douleur peut et doit être traitée**. Il n'existe pas un mais des traitements et l'équipe soignante qui s'occupe de vous choisira celui qui vous est le plus adapté.

La prise en charge de votre douleur est une **priorité** pour les médecins et les soignants. Afin de faire de cet objectif une réalité au quotidien, le Centre Hospitalier de Tournus a mis en place une Commission de Lutte contre la Douleur chargée de mettre en place de multiples actions pour améliorer la prise en charge de la douleur (outils d'évaluation, protocoles de prise en charge, ...).

Nos équipes soignantes s'engagent à prendre en charge votre douleur et à vous donner toutes les informations utiles. Si vous recevez déjà un traitement contre la douleur, pensez à en avertir l'équipe soignante.

La douleur n'est pas une fatalité.

Il est possible de prévenir, évaluer, traiter ou soulager votre douleur :

♦ Prévenir :

Les douleurs provoquées par **certains soins ou examens** : piqûres, pose de sondes, pansements, ...

Les douleurs parfois liées à un **geste quotidien** comme une toilette ou un simple déplacement...

♦ Evaluer :

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ; il est possible d'en **mesurer l'intensité**.

Nous vous aiderons également à ne plus avoir mal ou à avoir moins mal :

- . en répondant à vos questions ;
- . en vous expliquant les soins que nous allons vous faire et leur déroulement ;
- . en utilisant le ou les moyens les mieux adaptés.

♦ Traiter ou soulager :

Les douleurs aiguës comme les coliques néphrétiques, celles de fractures...

Les douleurs après une intervention chirurgicale ;

Les douleurs chroniques comme le mal de dos, la migraine et également les douleurs du cancer, qui nécessitent une prise en charge spécifique.

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances.

Si en dépit des médicaments qui vous sont prescrits la douleur persiste ou si des effets indésirables surviennent, vous devez le signaler au médecin ou à l'infirmière.

De même, si pour une raison ou une autre, **vous vivez des moments particulièrement difficiles** et que vous éprouvez le besoin d'en parler à un spécialiste comme le psychologue, n'hésitez pas à en faire la demande.

**Notre mission :
Prévenir,
Evaluer,
Traiter ou
Soulager**